

Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Fêtes de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 10 mai 2022 à 11 h à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères Steven Boivin, Gilles Chagnon, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents, mesdames les conseillères Caroline Murray et Louise Boudrias et messieurs les conseillers Jocelyn Blondin et Denis Girouard.

Sont également présents, monsieur Luc Bard, directeur général par intérim, André Turgeon, directeur général adjoint-infrastructures urbaines et environnement, Yess Gacem, directeur général adjoint-services de proximité, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Daniel Feeny, Éric Pilotte, attachés politiques et Me Geneviève Leduc, greffière ainsi que Luc Beaudoin, directeur, Police, Martin Beaulieu, directeur territorial intérimaire, centre de services d'Aylmer, Sonia Béland, directrice, Bureau de la sécurité civile, Mathieu Bélanger, directeur, Urbanisme et développement durable, Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Josée Bellemare, directrice, Arts, culture et lettres, Alexandra Boivin, directrice, Évaluation, Émilie Chasles, directrice territoriale, centres de services de Buckingham et de Masson-Angers, Geneviève D'Amours, directrice par intérim, Loisirs, sports et développement des communautés, Louis-Charles Désy, directeur par intérim, Infrastructures, Denis Doucet, directeur, Sécurité incendie, Laurence Gillot, conseillère stratégique, Cabinet du conseiller désigné, Sophie Godbout, chef de service, Communications, Carl Hallé, directeur, Informatique, François Léveillé, directeur, Cabinet du conseiller désigné, Chantal Marcotte, directrice, Environnement, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, chef de service, Communications, Mario St-Pierre, directeur, Finances et Isabelle Veilleux, directrice, Secrétariat au développement économique.

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

PAROLE DE LA MAIRESSE

PAROLE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

CM-2022-319 <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL CHAMPAGNE APPUYÉ PAR MADAME LA MAIRESSE FRANCE BÉLISLE

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour, comme soumis.

Adoptée

CM-2022-320 NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur général est actuellement occupé de façon intérimaire par monsieur Luc Bard;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de combler le poste de directeur général de façon permanente afin d'assurer une stabilité au niveau de la gouvernance de la Ville de Gatineau ainsi qu'une saine gestion de l'organisation;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil reconnaît que le candidat retenu rencontre les exigences et correspond au profil professionnel recherché pour le poste de directeur général :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE FRANCE BÉLISLE APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL CHAMPAGNE

ET RÉSOLU QUE pour donner suite à la recommandation du comité exécutif numéro CE-2022-342 du 10 mai 2022, ce conseil entérine la nomination de monsieur Simon Rousseau à titre de directeur général de la Ville de Gatineau, et ce, selon les modalités prévues au contrat de travail.

Le directeur général sera assujetti à un processus annuel de gestion de la performance.

La mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence l'assistante-greffière sont autorisés à signer le contrat de travail.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-13100-115 — Direction générale — Réguliers non-syndiqués.

Adoptée

CM-2022-321 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL CHAMPAGNE APPUYÉ PAR MADAME LA MAIRESSE FRANCE BÉLISLE

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la séance 11 h 15.

Adoptée

DANIEL CHAMPAGNE Conseiller et président Conseil municipal M^e GENEVIÈVE LEDUC Greffière